



Formation de formateur - Conduite de PEMP en sécurité



Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence
STD-FOFEP



Pré Requis

- Le stagiaire devra être titulaire d'un CACES® PEMP et présenter les aptitudes médicales requises à leur conduite.
- Le stagiaire devra posséder les aptitudes nécessaires à l'animation d'actions de formation.
- Il aura idéalement suivi une formation à l'animation de séquences pédagogique pour adultes.



Public Concerné

Technicien ou toute personne appelée à devenir moniteur à la conduite de PEMP dans l'entreprise.

Objectifs :

- Savoir former des conducteurs de plateformes élévatrices de personnel (PEMP) à leur conduite en sécurité.
- Savoir évaluer des conducteurs de plateformes élévatrices de personnel (PEMP) en vue de porter un avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite de cet équipement auprès de leur employeur.

Contenu

La durée de la formation telle que prévue au présent programme pourra être modulée en fonction du nombre de catégories différentes qui pourront faire l'objet d'animations par les futurs formateurs

MAITRISE DU CONTEXTE DES FORMATIONS A LA CONDUITE EN SECURITE DE PEMP

Les textes relatifs à la conduite de plateformes élévatrices de personnes

- Décret 98-1084
- Article R.4323-55 du code du travail
- Arrêté ministériel du 2 décembre 1998
- Recommandation CNAM R 486 : différentes catégories de PEMP, tests, CACES, validité
- Référentiel INRS d'évaluation CACES

Le rôle et la responsabilité du formateur dans le dispositif

Les objectifs de la formation

L'organisation de la formation à mettre en place

- matériel et plateformes pédagogiques
- prérequis stagiaires

MAITRISE DE LA PARTIE THEORIQUE DEVANT ETRE DISPENSEE LORS DES FORMATIONS (1 jour) :

Les différents chapitres de la formation théoriques et leurs contenus sont présentés aux futurs animateurs/moniteurs

- La sécurité
- Textes relatifs aux Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
- Technologies des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
- Règles de conduite et de sécurité relatives aux Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes
- Signalisation et balisage des chantiers

MAITRISE DE LA PARTIE PRATIQUE DEVANT ETRE DISPENSEE LORS DES FORMATIONS (1 jour) :

L'organisation et la progression des exercices pratiques (séquence adaptée aux matériels et à l'environnement des stagiaires) est vis à vis des thèmes ci-après :

Organisation :



- Mise en place des différents ateliers
 - Délimitation et sécurisation de la zone d'évolution
 - Mise en sécurité des stagiaires pendant la manoeuvre des engins
 - Vérification du port des EPI nécessaires
- Progression :
- L'adéquation
 - La vérifications de début de poste
 - Les gestes de commandement
 - La mise en station
 - Le balisage et la signalisation
 - La circulation en ligne droite, en slalom en marche avant et marche arrière sur différents sols
 - La circulation avec mouvements simultanés de la plate-forme de travail
 - Le déplacement le long d'une surface verticale plane, au-dessus et au-dessous d'une surface plane
 - Les manoeuvres de secours à effectuer
 - La maintenance 1er niveau
 - Les vérifications de fin de poste

MAITRISE DE L'EVALUATION FINALE THEORIQUE ET PRATIQUE QUI DEVRA ETRE REALISEE EN FIN DE FORMATION

Contenu, organisation et durée de l'évaluation théorique

Contenu, organisation et durée de l'évaluation pratique

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur maîtrisant ce type d'engin ou d'équipement, en possession d'un CACES® et testeur CACES® certifié par organisme accrédité pour ce test



Moyens pédagogiques

- Exposés
- Études de cas
- Discussion de groupe
- Entraînement à la formation



Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)